

15ème législature

Question N° : 4066	De M. Gwendal Rouillard (La République en Marche - Morbihan)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse ><< Tribunes debout » dans les stades de footba	Analyse > « Tribunes debout » dans les stades de football.
Question publiée au JO le : 19/12/2017		

Texte de la question

M. Gwendal Rouillard interroge Mme la ministre des sports sur le retour des « tribunes debout » dans les stades de football. L'initiative récente du club de Sochaux, visant à retirer six cent sièges, amène à une nouvelle réflexion sur les tribunes dans les stades de football. Dans nombre de stades de football, les tribunes dites « populaires » voient la quasi-totalité de leurs supporters en station debout durant les rencontres. Cependant, la configuration de ces tribunes n'étant pas adaptée, elles sont souvent l'objet de dégradations involontaires et de blessures, notamment par phénomène de compression lors de célébrations. L'installation de « tribunes debout », conjuguée à la mise en place de dispositifs spéciaux, comme c'est le cas en Allemagne, permettrait de concilier sécurité et festivité, en plus de rendre les prix plus attractifs. L'ensemble des acteurs du secteur semblent prêts à cette évolution. Il lui demande quelle est sa position sur ce sujet. Il souhaiterait également savoir si elle envisage d'étendre l'expérience ayant lieu à Sochaux à d'autres enceintes sportives qui en feraient la demande.